



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Parcs zoologiques : Val-de-Marne

Question écrite n° 7297

Texte de la question

M Gilbert Gantier attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les graves problèmes que rencontre, à l'heure actuelle, le zoo de Vincennes. Le premier concerne la réparation du grand rocher, de la fauverie et des deux rochers des singes. Certes, le grand rocher a été l'objet de réparations non négligeables en 1967 mais, à l'heure actuelle, il est dans un état de délabrement très avancé. De ce fait, deux espèces de mouflons, soit environ 30 animaux, ne sont plus présentées au public et ont été mises dans une réserve du département de l'Indre. Le grand rocher fait partie de l'image de marque du zoo ; il constitue une réserve d'eau de 2 000 mètres cubes, ce qui est indispensable aussi bien pour l'hygiène du zoo que pour la sécurité incendie. Il est donc urgent de le réparer, de le restaurer, voire de reconstruire certaines parties. De même, si la fauverie et les rochers aux singes ne sont pas réparés prochainement, les grands félins (lions, tigres) et les singes japonais ne seront plus présentés au public. Le second problème est celui du personnel ; depuis dix-huit mois, six postes de technicien ou d'agent de service ont été supprimés, les personnels partant en retraite n'étant pas remplacés. Il lui demande si le Gouvernement entend prendre les mesures urgentes qui s'imposent afin que ce zoo reste une des fiertés de la capitale et continue de présenter un sérieux intérêt scientifique.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat est très attentif à la situation de certains équipements du zoo de Vincennes, dont l'état de dégradation est effectivement devenu alarmant. Si le Muséum national d'histoire naturelle, dont dépend le zoo de Vincennes, a consacré, sur les recettes du parc zoologique, 19 millions de francs en cinq ans (de 1984 à 1988) pour les travaux de maintenance, ce parc créé en 1934 n'a jamais fait l'objet d'une rénovation en profondeur. Cette nécessaire rénovation devra s'inscrire dans le cadre du programme de modernisation des grands musées scientifiques et techniques que le ministère de l'éducation nationale élabore en liaison avec le secrétariat d'Etat chargé des grands travaux. Dans l'immédiat, soucieux de rétablir dans des conditions normales de sécurité, l'exploitation des infrastructures les plus dégradées, le ministère de l'éducation nationale engagera prochainement les travaux d'urgence nécessaires à la remise en état du Grand Rocher.

Données clés

Auteur : [M. Gantier Gilbert](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7297

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3800